Image not found or type unknown

Liquidation de ma societe

Par **minoute**, le **03/04/2014** à **18:16**

Bonjour,

En mai 2013 j'ai procéder à la dissolution et à la liquidation amiable de ma société eurl.

A ce jour je ne peux plus payer mes dettes (TVA ASSEDIC) car je pensais pouvoir récupérer l'argent que mes clients me doivent. Or à ce jour aucunes factures client ne m'a été réglées.

La société état en cessation d'activité et n'ayant plus de ressources d'actif
puis-je faire une demande de cessation de paiement et ensuite une demande de liquidation judiciaire.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés